

# ASSOCIATIONS

## DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations  
art. 9-1 et 10*

*Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016*

**Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 26-067050**

**Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.**

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

**Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :**

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

**À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes :** (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

**État - Ministère**

Service départemental - Orne (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** Fonds de développement de la vie associative / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** FDVA 2 Orne Fonctionnement et projets nouveaux (470)



## 2. Relations avec l'administration

**L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?**

oui  non

Si oui, merci de préciser :

**L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?**

oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel:

**L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?**

oui  non

### 3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui  non

Si oui lesquelles ?

La SVADE

APIJOMM

Domfront-Patrimoine au Carré

A.D.D.O.O.E.

**Nombre de licenciés de sexe : - féminin : 0**

**- masculin : 0**

## 4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	5
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	1
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	1
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	40

## 5. Budget de l'association

Voir le document « 2026-03-18-AMC-Comptes 2025 et perspectives 2026.pdf »

Projet n° 1

## 6. Projet – Objet de la demande

**Type de projet:** Financement global

**Exercice (début):** 2026

**Intitulé :** Organisation de spectacles de qualité et à bas coût pour le public dans un monument historique

**Objectifs :** - Participer activement au développement de l'offre culturelle et touristique de la commune de Domfront en Poiraise et de ses environs.

- Organiser des spectacles de qualité à un prix bas pour le public.

**Description :** En 2026, cinq spectacles "de qualité et à bas coût pour le public" seront organisés dans le cadre d'un monument historique, le manoir de la Chaslerie.

Les artistes qui se produiront ainsi seront :

- le 9 mai, Leonor STIRMAN, pianiste ;
- le 26 mai, Volodia VAN KEULEN, violoncelliste et joueur de sitar,
- le 6 juin, Guillaume GIBERT, guitariste,
- le 12 septembre, Eric CHARTIER, rhapsode
- et le 3 octobre, Camille JAUVION, pianiste, et Caroline BOÏTA, violoncelliste.

Tous ces spectacles seront suivis d'un buffet permettant de dialoguer informellement avec les artistes.

**Type du projet :** FG - Financement global

**Bénéficiaires :**

- Statut: Membres ou adhérents du réseau associatif (hors bénévoles)
- Tranche d'âge: Sans objet
- Genre: Sans objet
- Nombre: 250
- Commentaire:

**Territoires :** Le territoire couvert est pour l'essentiel dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Domfront en Poiraise. Mais des spectateurs viennent souvent de beaucoup plus loin, comme l'a montré l'expérience de "La SVAADE" à qui "Les amis de la Chaslerie" succède pour l'organisation de ces spectacles.

**Moyens matériels et humains :** Sans objet

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	5	0
Salarié	2	0
dont en CDI	1	0
dont en CDD	1	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui  non

**Date ou période de réalisation :** du (le) 09/05/2026 au 03/10/2026

- Évaluation:** 1 - Distance parcourue par les 10 % du public venant du plus loin.  
2 - Évolution des carrières des artistes invités.  
3 - Qualité de la couverture de presse.

**indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:**

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2026 ou exercice du 1/1/2026 au 12/31/2026		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
<b>60 - Achats</b>	1 600	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	3 500
Achats matières et fournitures	1 500	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	5 500
Autres fournitures	100	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	5 000
		État :	
		Service départemental - Orne (SDJES)	1 250
<b>61 - Services extérieurs</b>	600		
Locations	0		
Entretien et réparation	300		
Assurance	300	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	300	Conseil-s départemental(aux) :	
		Orne	1 250
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	200		
Déplacements, missions	0	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
		Domfront en Poiraise	2 500
Services bancaires, autres	100		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	27 000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2026 ou exercice du 1/1/2026 au 12/31/2026		
Charges	Montant	Produits	Montant
Rémunération des personnels	10 000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	5 000	Aides privées	
Autres charges de personnel	12 000	Autres établissements publics	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	150	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	13 450
		756 - Cotisations	1 000
		758 - Dons manuels - Mécénats	12 450
<b>66 - Charges financières</b>	0	<b>76 - Produits financiers</b>	0
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	0	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	0
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	0	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	0
<b>69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés</b>	0	<b>79 - Transfert de charges</b>	0
<b>CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	0		0
<b>Frais financiers</b>	0		0
<b>Autres</b>	0		0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	29 650	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	27 450
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>	0	<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	2 200
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	13 000	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	18 000
860 - Secours en nature	3 000	870 - Bénévolat	5 000

<b>Projet n° 1</b>	<b>6. Budget du projet</b>		
	<b>Année 2026 ou exercice du 1/1/2026 au 12/31/2026</b>		
<b>Charges</b>	<b>Montant</b>	<b>Produits</b>	<b>Montant</b>
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	5 000	871 – Prestations en nature	8 000
862 – Prestations	5 000		
864 – Personnel bénévole	0	875 – Dons en nature	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>13 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>
<b>La subvention sollicitée de 1 250 €, objet de la présente demande, représente 4.0% du total des produits du projet.</b>			

## 7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

**Je soussigné(e)** (nom et prénom) Monsieur HOURDIN Hugues  
représentant(e) légal(e) de l'association LES AMIS DE LA CHASLERIE

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association,  
joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.*

**déclare :**

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
  - inférieur ou égal à 500 000 €
  - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
  - 1 250 € au titre de l'année ou exercice 2026
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 20/03/2026 à Domfront en Poiraise